

Diplôme inter-universitaire Pratiques administratives et techniques des Centres de Don de Corps à des fins d'enseignement et de recherche



Présentation

Les candidatures 2026/2027 seront ouvertes du 1 avril 2026 au 15 juin 2026

**sous réserve de clôture anticipée en cas de nombre élevé de candidatures*

ATTENTION : Seuls les dossiers complets seront examinés par le comité pédagogique de la formation.

CANDIDATER ICI

Le Don de Corps pour la Science est un sujet d'actualité qui a fait l'objet d'une réforme nationale de grande ampleur organisée par un décret publié en avril 2022 relatif au don de corps à des fins d'enseignement médical et de recherche. Les centres habilités à recevoir et à utiliser ces dons sont accrédités par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle. Ils sont attachés à des laboratoires universitaires d'Anatomie Humaine. Une enquête préliminaire à la rédaction de ce décret a montré une grande hétérogénéité de fonctionnement entre les différents centres français de Dons du corps et en particulier que leurs personnels avaient des qualifications et des statuts extrêmement variables d'un centre à l'autre. Le cœur de ce décret étant la standardisation des pratiques administratives

et techniques mais aussi une uniformisation des objectifs de pédagogie et de recherche du Don de Corps dans les universités françaises, la création d'un diplôme inter universitaire (DIU) s'est imposée pour assurer la formation de ces personnels.

Aucune formation, aucun diplôme ne permet de préparer les personnels techniques et administratifs de ces centres à une prise de fonction dans un domaine aussi spécialisé et aussi médiatisé. Les DU de thanatopraxie, les préparations au diplôme d'état de Thanatopracteur n'abordent pas la spécificité du Don de Corps pour la pédagogie et la recherche, ni dans ses aspects législatifs, éthiques, économiques, ni dans ses aspects techniques. Ces formations préparent à des métiers très différents de celui de technicien ou d'administrateur en laboratoire d'anatomie et le DIU que nous proposons est utile aux candidats à ces postes, même s'ils sont détenteurs d'un DE de thanatopraxie.

Il ne s'agit pas de se substituer à la formation de thanatopracteur. Ce DIU ne permet pas d'exercer la profession de thanatopracteur, ni d'acquérir une expérience pratique suffisante pour exercer les gestes techniques de thanatopraxie de façon autonome dans un laboratoire d'anatomie.

Ce DIU national, avec un contenu pédagogique validé par le Collège Français des Professeurs d'Anatomie, offre une formation spécifique destinée à tous les personnels administratifs et techniques des centres déjà en poste et à tous ceux qui se destinent à de telles carrières. Les buts sont d'uniformiser les pratiques, de répondre aux attentes

des donneurs et de leur familles telles que détaillées dans le texte du décret et de créer une fonction spécifique au sein des universités pour valoriser ces professions et faciliter les recrutements et les carrières.

Objectifs généraux :

Connaître la législation du Don de Corps

- Connaître les règles d'éthique autour de l'utilisation du corps en Anatomie
- Connaître les principes de la conservation prolongée du corps
- Connaître les principales règles sanitaires et sécuritaires autour du Don de Corps
- Connaître les bases de construction d'un protocole de recherche utilisant du matériel anatomique
- Connaître les bases de construction d'un protocole de recherche utilisant du matériel anatomique

Objectifs administratifs :

- Accueillir et conseiller un candidat donneur pour expliquer le Don de Corps et ouvrir un dossier
- Organiser l'arrivée du corps du donneur dans le centre et son départ du centre
- Communiquer avec les familles et proches lors du décès, avec les acteurs des services funéraires (acheminement des corps, crématorium, cérémonies du souvenir...)
- Gérer la base de données des donneurs et, au besoin, la partager entre centres
- Gérer la comptabilité du centre de Don de Corps
- Connaître les utilisations possibles du Don de Corps et organiser des formations autour du corps anatomique

- Gérer les demandes de travaux anatomiques
- Connaître les formations en santé
- Connaître la constitution du Comité d'Ethique Scientifique et Pédagogique et son fonctionnement

Objectifs techniques :

- Connaître les soins de conservation adaptés aux travaux anatomiques
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité, les risques psychosociaux et les risques physiques de ces professions
- Savoir préparer et installer une séance de travaux pratiques et de simulation clinique
- Connaître l'outillage médico-chirurgical standard et spécifique (microscopes, ancillaires, microchirurgie, coelioscopie, fibroscope...)
- Connaître le matériel et les techniques de suture
- Enseigner certaines techniques particulières comme la plastination, la conservation d'ostéologie, les injections vasculaires sanguines ou lymphatiques

Compétences

Les compétences à acquérir

Pour tous :

- Connaître la législation du Don de Corps
- Connaître les règles d'éthique autour de l'utilisation du corps comme pièce anatomique
- Connaître les principes de la conservation prolongée du corps
- Connaître les principales règles sanitaires et sécuritaires autour du Don de Corps

- Connaître les bases de construction d'un protocole de recherche utilisant du matériel anatomique
- Connaître les bases de construction d'un protocole de recherche utilisant du matériel anatomique

Pour la partie administrative :

- Accueillir et conseiller un candidat donneur pour expliquer le Don de Corps et ouvrir un dossier
- Organiser l'arrivée du corps du donneur dans le centre et son départ du centre
- Communiquer avec les familles et proches lors du décès, avec les acteurs des services funéraires (acheminement des corps, crématorium, cérémonies du souvenir...)
- Gérer la base de données des donneurs et, au besoin, la partager entre centres
- Gérer la comptabilité du centre de Don de Corps
- Connaître les utilisations possibles du Don de Corps et organiser des formations autour du corps anatomique
- Gérer les demandes de travaux anatomiques
- Connaître les formations en santé
- Connaître la constitution du Comité d'Ethique Scientifique et Pédagogique et son fonctionnement

Pour la partie technique :

- Maîtriser les soins de conservation adaptés aux travaux anatomiques
- Maîtriser et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et prévenir les risques psychosociaux et les risques physiques

- Savoir préparer et installer une séance de travaux pratiques et de simulation clinique

- Connaître l'outillage médico-chirurgical standard et spécifique (microscopes, ancillaires, microchirurgie, coelioscopie, fibroscope...)

- Connaître les ligatures et les techniques de suture

- Enseigner certaines techniques particulières comme la plastination, la conservation d'ostéologie, les injections vasculaires sanguines ou lymphatiques

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation des modules d'e-learning par un contrôle des connaissances sous la forme de questions à choix multiple à chaque séance organisée en présentiel c'est-à-dire quatre contrôles des connaissances au total.

Contrôle des accès à la plateforme UNESS.

Participation aux séminaires de questions-réponses

Validation de la pratique

Participation aux séances locales et appréciation par jury local

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements

techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: [✉](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr) accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr

Admission

Conditions d'admission

Etre (ou avoir été) personnel employé d'un centre de Don du corps en France

Ou candidat bachelier

- CV
- Lettre de motivation
- Pour les personnels en poste, attestation du directeur du centre de Dons de corps
- Diplôme du BAC pour les personnes qui ne sont pas en poste

Capacité d'accueil

11

Et après

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Philippe CHAFFANJON

✉ philippe.chaffanjon@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire de scolarité

Fanny Ponchel

✉ fanny.ponchel@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

En savoir plus

Candidature

✉ <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Organisation

Tarifs 2026/2027

Formation initiale: 950€ (+ Droit inter U)

Formation continue: 1200€

Durée: 1 an

Volume horaire de la formation: 77h

Période de formation 2026/2027 :

Début des cours en distanciel le 14 septembre 2026

Séminaire en présentiel :

- Grenoble les 14 et 15 octobre 2026
- Nice les 28 et 29 janvier 2027
- Bordeaux les 10, 11 et 12 mars 2027
- Montpellier les 3 et 4 juin 2027

Spécificités du programme

Modalités : Présentiel et distanciel

- Université de Nîmes	- Université de Tours	- Université de Lyon
- Université de Bordeaux	- Université de Nancy	- Université de Brest
- Université Poitiers	- Université Grenoble Alpes	- Université de Nantes